

EB-2018-0100 EB-2018-0099

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE Summitt Energy Management Inc. agissant au nom de Summitt Energy LP

Demande en vue d'obtenir des permis de détaillant d'électricité et d'agent de commercialisation de gaz naturel

Les requêtes

Summitt Energy Management Inc., agissant au nom de Summitt Energy LP, a déposé deux requêtes le 5 février 2018 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) en vertu des articles 50 et 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la Loi) en vue d'obtenir respectivement un permis de commercialisation de gaz et un permis de détaillant d'électricité. La délivrance de ces permis permettrait au requérant de commercialiser du gaz naturel et de vendre de l'électricité au détail en Ontario.

La décision concernant les requêtes sera rendue par un employé de la CEO à qui ces pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la Loi. Étant donné la similitude des requêtes, celles-ci ont été combinées en une seule instance conformément à l'article 21 (5) de la Loi. L'employé de la CEO n'a pas l'intention de prévoir une allocation des dépens en statuant sur ces requêtes.

Comment consulter les requêtes

Pour consulter un exemplaire des requêtes et des documents à l'appui dont les éléments confidentiels ont été supprimés, rendez-vous sur le site Web de la CEO et entrez les numéros de dossier EB-2018-0099 et EB-2018-0100 dans la zone « Recherche d'un dossier dans l'outil de recherche de documents réglementaires ». Une copie de la requête peut également être consultée aux bureaux de la CEO, ainsi qu'aux bureaux de Summitt Energy LP, aux adresses indiquées ci-dessous.

Comment participer

Les personnes intéressées peuvent participer à la présentation des requêtes à la CEO en procédant comme décrit dans le présent avis.

Audiences orales ou audiences écrites

Il existe deux types d'audiences à la CEO : les audiences orales et les audiences écrites. La CEO souhaite traiter ces requêtes par voie d'audience écrite. Si vous estimez qu'avoir recours à une audience orale serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments. Vos observations doivent parvenir à la CEO, avec copie à Summitt Energy LP, avant le **15 mars 2018.**

Interrogatoires

Si vous souhaitez obtenir du requérant des renseignements (outre les documents déposés devant la Commission, c'est-à-dire les documents à l'appui présentés à l'avance) pertinents à la présente instance, vous devez en faire la demande par le biais d'interrogatoires écrits déposés auprès de la CEO et remis au requérant au plus tard le **29 mars 2018**. Assurez-vous que chaque interrogatoire déposé inclut bien une référence à la page ou à l'article pertinent(e) des documents à l'appui présentés à l'avance.

Le requérant doit fournir à la Commission des réponses complètes aux interrogatoires et les faire parvenir à toutes les parties intéressées au plus tard le **12 avril 2018**.

Observations écrites

Vous pouvez exprimer votre opinion concernant les requêtes en déposant vos observations écrites auprès de la CEO. Vos observations doivent parvenir à la CEO, avec copie à Summitt Energy LP, avant le **1**^{er} **mai 2018.**

Si Summitt Energy LP souhaite répondre à l'une des observations, il doit déposer sa réponse par écrit auprès de la CEO et en faire parvenir une copie à toutes les parties qui ont présenté des observations écrites, et ce, au plus tard le **15 mai 2018.**

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public. Cela signifie qu'elles seront disponibles pour consultation dans les bureaux de la CEO ainsi que sur son site Web. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, la CEO supprimera toutes les coordonnées personnelles

(c.-à-d. autres que commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de cette personne) avant de verser l'observation écrite au dossier public. Toutefois, le nom de la personne et le contenu des observations écrites seront versés au dossier public.

Comme mentionné précédemment dans le présent avis, vous devez fournir un exemplaire complet de vos observations écrites (comprenant votre nom, vos coordonnées ainsi que le contenu de vos observations) au requérant.

Comment déposer des documents auprès de la Commission

Toutes les observations écrites transmises à la CEO doivent citer les numéros EB-2018-0099 et EB-2018-0100 et indiquer clairement le nom et l'adresse de l'expéditeur, son numéro de téléphone ainsi que son adresse électronique. Vous devez faire parvenir deux exemplaires papier de vos observations écrites et, dans la mesure du possible, un exemplaire électronique au format Word et au format PDF (permettant la recherche), à la CEO, ainsi qu'un exemplaire au requérant. Toutes les observations écrites transmises à la CEO doivent être adressées à la secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous, et doivent lui parvenir au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

Vous voulez plus de renseignements?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de participer, veuillez consulter la page <u>oeb.ca/get-involved</u>. Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet et que vous souhaitez savoir comment participer à l'audience ou obtenir de plus amples renseignements sur l'instance, communiquez avec la Commission par téléphone en composant (sans frais) le 1 877 632-2727.

IMPORTANT

SI VOUS NE PRÉSENTEZ AUCUNE OBJECTION À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À CETTE AUDIENCE EN DÉPOSANT VOS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS OU VOS OBSERVATIONS ÉCRITES CONFORMÉMENT AU PRÉSENT AVIS, LA CEO PROCÉDERA SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ PLUS D'AVIS DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE AFFAIRE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario :

Commission de l'énergie de l'Ontario C.P. 2319 27e étage 2300, rue Yonge Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de : Secrétaire de la Commission

Dépôts:

https://pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/

Courriel: <u>boardsec@oeb.ca</u>
Tél.: 1 888 632-6273 (sans frais)

Téléc.: 416 440-7656

FAIT à Toronto, le 26 février 2018

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli Secrétaire de la Commission

Requérant :

Summitt Energy Inc. agissant au nom de Summitt Energy LP 608-100 promenade Milverton Mississauga (ON) L5R 4H1 À l'attention de : M. Jeff Donnelly Courriel : jdonnelly@summittenergy.ca

Tél.: +1 (905) 366-7020 Téléc.: +1 (905) 361-7011